



**Membres du Groupe de Travail
Président(e)s des Unions de Quartier
Administrateurs**

COMMISSION CENTRE VILLE – PROSPECTIVE URBAINE

Compte rendu de la réunion du jeudi 10 septembre 2009

Présents : J. Tournon (UQ Notre Dame), J.P. Charre (UQ Rive Droite St Laurent), M. Mauvais (UQ Centre Ville), H. de Choudens (UQ Championnet bonne Condorcet).
Excusée : M.T. Lavauden (UQ Centre Ville).

I - Avis sur les projets de réaménagement des quais.

Le Groupe de Travail Centre Ville du Comité de Liaison des Unions de Quartier de Grenoble estime que les trois projets en compétition ne sont pas à la hauteur de la qualité de leurs auteurs, de leur coût et des enjeux, et qu'ils ne répondent que très partiellement aux avis des habitants qui ont, dans un premier temps, été récoltés par un questionnaire détaillé, conçu et passé par nous, qui avait rassemblé opinions individuelles et collectives d'un échantillon significatif, et avait été transmis à la Ville, pour communication aux trois équipes en compétition, et, dans un deuxième temps, été exprimées lors des visites de l'exposition des projets.

La comparaison entre réponses au questionnaires et opinions exprimées, et les trois projets présentés fait apparaître que, si les projets « 1 » et « 3 » contiennent quelques propositions qui peuvent être retenues, c'est le projet « 2 » qui semble le plus en adéquation avec les attentes des habitants.

Le projet « 1 » est celui qui propose le moins de réponses conformes aux demandes des habitants et le plus de réponses contraires. Par exemple, c'est le seul qui propose la suppression de la circulation automobile sur la voie sur berge, dont les habitants souhaitent largement le maintien.

Le projet « 3 » est celui qui est le plus contrasté, réunissant à la fois le plus de réponses conformes aux demandes des habitants et nombre de réponses non conformes. Les projets de piscine sur le quai Perrière et de traversée routière du parc Michallon ont notamment été négativement perçus.

Le projet « 2 » est celui qui propose le moins de réponses non conformes aux demandes des habitants. Il semble être le plus consensuel et le plus attentif aux particularités de l'espace concerné et à leur mise en valeur.

Il propose notamment l'élargissement du quai au niveau du futur parvis nord du Palais du Parlement, en créant un encorbellement au-dessus de la voie sur berge. Cet encorbellement devra être digne de ce monument et son prolongement vers l'amont et l'aval devrait être envisagé.

Ce projet « 2 » devra toutefois être amendé et notamment respecter la valeur patrimoniale de la partie centrale du quai Perrière, en abandonnant l'idée de grand escalier allant du quai haut jusqu'à l'eau.

2 – Programme de travail.

Dans la perspective du passage des Commissions à des groupes de travail thématiques, le Groupe Centre Ville - Prospective Urbaine, qui avait anticipé cette mutation, se propose de :

- continuer à suivre le projet « Cœur de Ville, Cœur d'Agglo » (le réaménagement des quais et les autres actions qui devraient suivre),

- s'attacher à :

. la cohérence des grands projets concernant Grenoble : Presqu'île, Esplanade, Centre Ville, Flaubert, ...

. la dimension sociologique des mutations de la ville et de ces grands projets d'urbanisme ;

- continuer à réfléchir sur l'organisation et le fonctionnement de l'agglomération (mono- ou poly-centrisme, ...).

Info ultérieure : lors de la réunion du Conseil d'Administration du 21 octobre 2009, qui a esquissé les modalités et axes de travail des groupes :

- le principe suivi jusque-là, c'est-à-dire la combinaison de l'approche pratique et de la réflexion théorique, n'a pas soulevé d'objections.

- la spécificité grenobloise en matière de répartition des formes et fonctions urbaines, a été reconnue. Grenoble, pour des raisons historiques et urbanistique, est un « patchwork ».

- la contradiction entre cette spécificité et les modalités de renouvellement / requalification, qui se font par petits morceaux, avec une multitude d'architectes en chef venus des quatre coins de France, a été relevée, et a amené un souhait de cohérence.

- la grandeur de certains projets (Presqu'île, Esplanade), amène un besoin de pédagogie, qui pourrait notamment s'adresser aux enfants, qui vivront dans la ville que nous réaménageons actuellement (en partenariat avec une association qui intervient dans les écoles).

L'appellation conséquente du Groupe de Travail pourrait être :

cohérence et explicitation des projets urbains

Convocation (attention, changement de jour)

Jeudi 19 novembre 2009 à 18h30, au local du CLUQ (6 rue du 4 septembre)

- **Réaménagement des quais : désignation du lauréat, modalités de suivi de l'élaboration du projet**
- **Analyse de la spécificité grenobloise en matière de répartition spatiale des formes et fonctions urbaines**
- **Organisation du travail pour l'année 2009 - 2010**

Jean-Pierre Charre